

Avoir du temps pour ses enfants : un enjeu de société majeur !

Enquête sur la conciliation vie familiale - vie professionnelle des parents

dans les Pays de la Loire

Dans le cadre de l'Observatoire des familles du réseau Unaf-Udaf-Unaf, l'Unaf publie une enquête inédite sur la conciliation vie familiale-vie professionnelle, réalisée fin 2022 par l'institut Opinion Way. Les réponses d'un échantillon de 135 parents de la région y sont comparées à celles des 2 500 parents enquêtés en France, afin de dégager les ressemblances et les spécificités de notre territoire.

La question de la conciliation des parents actifs au cœur des débats

Le débat sur la réforme des retraites a permis de faire émerger des débats déterminants pour notre société et l'équilibre de notre modèle de protection sociale : la qualité de vie au travail, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la question des interruptions de carrière ou de réduction de temps de travail liées à la parentalité. La pénurie de travailleurs dans certains secteurs d'activité (alors qu'un niveau élevé de chômage se maintient) a aussi rendu visibles les aspirations de nombreux actifs à un meilleur équilibre entre leur vie familiale et leur vie professionnelle. L'enquête menée par Opinion Way à la demande du réseau Unaf Udaf Unaf apporte des éléments riches et précieux de compréhension de ces besoins et de ces attentes.

Les principaux enseignements de l'enquête

1. **26 % des parents ont rencontré des difficultés de conciliation plusieurs fois par mois au cours des 12 derniers mois.**
2. **4 parents sur 10 ont déjà interrompu ou réduit leur activité professionnelle plus d'un mois (en dehors des congés parentaux) pour s'occuper de leur enfant.** Logiquement, cette réduction d'activité a des conséquences financières négatives pour **84 %** des parents qui y ont eu recours.
3. **Les attentes vis-à-vis de l'employeur restent fortes : 61 % demandent des horaires flexibles au quotidien ; 24% demandent plus de souplesse sur le télétravail.**
4. Enfin, pour **favoriser la conciliation dans la région**, les parents souhaitent en priorité : **36 % plus de modes de garde, 33 % davantage de transports en commun, 32 % des commerces, 25 % des établissements scolaires.... Et pour 55 % les solutions de garde des 0-3 ans sont insuffisantes...**

Réactions et propositions de l'Unaf et de l'Unaf

1. **Les difficultés de conciliation se sont accrues** depuis quinze ans. Les parents témoignent de difficultés récurrentes bien au-delà de la petite enfance et particulièrement autour des années d'entrée à l'école. **Les conditions de la conciliation ont tendance à se dégrader, à compliquer la vie des parents et nécessitent un réinvestissement bien au-delà des seuls enfants de 0 à 3 ans.**
2. **Beaucoup de parents réduisent leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants** et c'est encore plus vrai des jeunes générations. Cela confirme un besoin de temps, y compris pour les pères. D'autres parents y renoncent surtout par crainte des conséquences financières. **Pour nous, un congé parental mieux indemnisé, notamment durant les premiers mois de l'enfant, répondrait à leurs attentes.**
3. **Le coût de l'accueil** est un vrai frein à l'emploi, il est cité par les parents, quelle que soit leur catégorie sociale, tant comme raison d'interruption d'activité que comme attente vis-à-vis des pouvoirs publics. **Le Service Public de la Petite Enfance, promesse présidentielle réitérée par la Première Ministre, devra certes englober la mise à disposition de services d'accueil, mais aussi la question du coût abordable pour toutes les familles.**
4. **Les attentes sont fortes vis-à-vis des employeurs**, principalement en termes de flexibilité des horaires et de télétravail, mais elles sont différenciées selon les territoires et les catégories professionnelles. **Pour nous, la question de la conciliation doit trouver sa place dans la négociation collective, comme l'a énoncé récemment le ministre M. Combe, en parlant de « responsabilité familiale des entreprises ».**

« Mesurer et comprendre les difficultés concrètes auxquelles se heurtent les parents sur les territoires pour concilier leurs vies familiale et professionnelle, permet à notre Uraf d'interpeller les acteurs publics, instances et organismes régionaux afin de mettre en œuvre des actions qui améliorent leur vie au quotidien. » Georges DOUTEAU, Président de l'Uraf.



Retrouver l'étude sur le site de l'Uraf
www.urafpaysdelaloire.fr

Contact presse national : Laure Mondet lmondet@unaf.fr 01.49.95.36.05

Institution engagée avec et pour les familles, l'Uraf des Pays de la Loire, est l'experte des réalités de vie des familles. Elle est le porte-parole des 1 million de familles de la région auprès des pouvoirs publics régionaux. Elle regroupe et soutient les 5 Unions départementales des associations familiales de la région. Membre de l'Unaf, elle participe à la représentation de l'ensemble des 18,4 millions de familles qui vivent en France. En réseau, Unaf, Udaf, Uraf mènent des missions inscrites dans le code de l'action sociale des familles.
www.urafpaysdelaloire.fr